

# **Association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux »**

## **Assemblée générale du vendredi 17 décembre 2010**

### **PROCÈS-VERBAL**

L'assemblée générale des adhérents de l'association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux, » s'est tenue le vendredi 17 décembre 2010 au siège de l'association : La Cure, 53 Rue Franche à Pont-de-Vaux, en conformité avec la convocation.

#### **Etat de présence**

Sont présents : Mme Ginette Delisle, Mme Françoise Poilane, M. Raymond Delisle, M. Claude Marcelin, M. Rémy Poilane.

Sont représentés : Mme Odile Michel, M. Christian Michel.

Sont absents et non représentés : néant.

Les statuts de l'association indiquent qu'il n'y a pas de condition de quorum pour l'assemblée générale ordinaire. En conséquence, l'assemblée générale ordinaire 2010 peut valablement délibérer ; la séance est déclarée ouverte à 20h30.

#### **Rapport moral**

L'année écoulée a vu la création de l'association, son enregistrement auprès des instances officielles (Journal officiel du 23 janvier 2010), et sa reconnaissance par l'administration fiscale en temps qu'association à caractère culturel et donc d'intérêt général (13 août 2010).

Ces étapes sont importantes. La reconnaissance de l'intérêt général est un énorme avantage pour appréhender le côté financier, puisque cette reconnaissance implique un crédit d'impôt de 66% pour les cotisants et pour les donateurs. Pour 100 Euros donnés à l'association, il n'en coûte que 34 Euros au donateur.

L'année 2010 a été principalement consacrée à faire connaître notre association.

Il faut noter que nous ne nous serions certainement pas engagés plus loin sans le soutien de Paul Morel, de Jean Dupupet, de Georgette Soret (sans qui nous ne disposerions pas d'autant d'éléments historiques) et de Guy Doucet.

Nous avons bénéficié d'entretiens avec :

Me Evelyne Luibert, de la commission consultative au ministère de la culture,  
M. Bernard Coudurier, professeur d'orgue au conservatoire de Besançon,  
M. Gérard Sablier, professeur d'orgue au conservatoire de Corbeil,  
M. Henri Martinet, président de la fédération des orgues de Saône-et-Loire,  
Me Loïs Belton de Lucenay, présidente de l'association « Les amis des orgues de Charolles »,  
M. Didier Chanon, facteur d'orgues à St-Didier-sur-Chalaronne.

Ces personnes nous ont fait bénéficier de leur expérience et de leur compétence ; ils nous ont assurés de leur support. Bernard Coudurier et Gérard Sablier ont accepté de faire partie du « comité des sages ».

Suite à l'installation du nouveau chauffage à l'église, nous avons eu des contacts avec les paroisses d'Aubigny-sur-Néré, de Tours (Notre-Dame la Riche) et de Châtillon-sur-Chalaronne. Ces contacts nous ont rassurés quant au choix du mode de chauffage, bien mieux adapté à l'installation d'un orgue que le chauffage à air pulsé existant.

Sur Pont-de-Vaux, nous avons exposé notre projet à :

M. Jean-Claude Thierry, maire de Pont-de-Vaux,  
Père Joachim Bingbouré, prêtre en charge de la paroisse,  
M. Arnaud Raulet, organiste de la paroisse,  
Me Nelly Catherin, conservateur du musée Antoine Chintreuil,  
Me Patricia Bouvard, présidente de l'AIAMA (école de musique),  
Me Michelle Fauda, présidente de la chorale « La Sarrazine ».

Toutes ces personnes ont exprimé de la sympathie envers ce projet ambitieux.

#### **Rapport financier**

Les recettes sont exclusivement constituées des 7 adhésions 2010 pour un total de 175 Euros.

Ceci a permis de dédommager les frais d'enregistrement engagés par les membres du conseil d'administration.

### **Bilan des activités 2010**

Après avoir rencontré le maire de Pont-de-Vaux, nous avons bénéficié d'un entretien avec les correspondants de la presse locale. Ce premier article a immédiatement provoqué des réactions chez des sympathisants (Mme Suzanne They, M Jean-François Foray, M Serge Michel).

Le conseil d'administration a assisté aux concerts de l'inauguration de l'orgue mésotonique de Champcueil du 14 au 16 mai 2010.

Grâce à l'implication de Me Georgette Soret, nous avons bénéficié de la journée des patrimoines de pays du 20 juin 2010. A l'origine, Me Soret avait préparé une journée sur l'église de Sermoyer. Au vu de notre projet, elle nous a proposé de partager la journée avec l'association « Histoire et traditions en Bresse, Val de Saône » avec comme sujet : « à Pont-de-Vaux au temps des orgues ».

Une assistance de 25 personnes, et un article dans la presse locale ont œuvré pour nous faire connaître.

Du 12 au 14 juillet 2010, les membres du conseil d'administration ont participé à un 'voyage d'orgues' organisé par l'association de Charolles. Ce périple de 3 jours nous a permis de voir et d'entendre des orgues de différentes époques (Lons-le-Saunier, Orgelet, Champagnole, Poligny, Arbois, Auxonne et Dole).

Notons au passage, la très grande similitude dans la composition entre l'orgue d'Orgelet et le dernier orgue de Pont-de-Vaux, celui installé en 1698.

Le 5 octobre 2010, une délégation a visité l'orgue mésotonique de Champcueil, puis le nouvel orgue de Saint-Médard à Brunoy. Ce sont deux créations d'orgues à caractère historique.

Le 15 novembre 2010, les membres du conseil d'administration ont visité les orgues de Châtillon-sur-Chalaronne et de Tournus, tout deux à caractère historique.

Les visites du 5 octobre et du 15 novembre ont été faites en coopération avec les gens de Charolles.

Des affiches sont prêtes à être placardées aux endroits stratégiques de notre canton.

### **Budget 2011**

Les recettes de l'année 2011 seront vraisemblablement exclusivement constituées des adhésions.

En revanche, la recherche de subventions est d'actualité pour 2012.

### **Approbation des rapports**

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

### **Quitus aux administrateurs**

L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

### **Election des administrateurs**

Les membres ont constaté l'absence de nouvelle candidature pour le conseil d'administration.

Les membres actuels se sont tous représentés.

Tous les membres ont été réélus à l'unanimité.

### **Montant des cotisations**

Le montant des cotisations a été reconduit à 10 Euros.

### **Projets 2011**

Une visite auprès de l'office notarial est envisagée.

### **Divers**

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.